



Bulletin municipal

- La Mairie de Saint-Remèze vous informe -

L'ÉDITORIAL DU MAIRE



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous attendons toujours ... la pluie. En effet, ce mois d'octobre 2017 s'inscrit en Ardèche comme le mois le plus chaud et le plus sec depuis les premiers enregistrements météorologiques.

Cette sécheresse automnale fait suite à un été sec, mais c'est souvent le cas, et à un printemps très peu arrosé, d'où ce manque d'eau très perceptible. Les rendements agricoles comme l'essence de lavande et la production de vin connaissent une baisse drastique, qui ne nuit pas à la qualité. La végétation, pourtant méditerranéenne, réagit pour résister à ces assauts de chaleur et de sécheresse. Les buis sont rouge vif, comme les érables de Montpellier qui très tôt, ont vu leurs feuilles changer de teinte et se recroqueviller. Maintenant, c'est au tour des chênes verts qui s'assombrissent jour après jour ; de

nombreuses branches se sèchent et nous ne savons pas les conséquences de l'hiver sur ces arbres fragilisés.

La rivière Ardèche est historiquement basse, et pour la 1^{ère} fois depuis 35 ans, le marathon canoë des Gorges de l'Ardèche initialement prévu le 11 novembre a été annulé par manque d'eau. Sans les usages liés à l'eau potable, et au rejet après traitement des stations d'épuration, on peut raisonnablement penser que l'Ardèche ressemblerait plutôt à un ruisseau avec des replats asséchés.

Est ce une année exceptionnelle, ou sommes-nous plutôt rentrés dans un cycle de réchauffement inéluctable suite aux différentes agressions commises par l'homme sur notre environnement ?

Il conviendra à chaque citoyen d'y répondre et de faire en sorte d'adapter son comportement quotidien pour tenter d'y remédier.

Didier BOULLE,



SCOT DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification qui définit, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. C'est aussi un document d'urbanisme à valeur réglementaire.

Le **SCoT de l'Ardèche Méridionale** dont l'élaboration a été prescrite en Novembre 2014 fédère 152 communes réparties sur 8 Communautés de Communes. Il totalise près de 100 000 habitants sur une superficie de 2 630 km².

2015-2016, l'élaboration du diagnostic

Tout au long de cette phase de diagnostic territorial, l'ensemble des acteurs concernés par l'élaboration du SCoT a été invité à contribuer au travers d'ateliers de travail thématiques. Près d'une centaine de personnes - élus, techniciens, membres de la société civile - ont participé à ces différents temps de partage et d'échanges.

Le chantier de 2017 :

Suite à l'émergence des enjeux, l'objectif est de construire un projet politique en affichant des orientations stratégiques. C'est la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Et après ?

2018 sera l'année de la traduction des orientations en prescriptions dans le Document d'Orientations et d'Objectifs tandis que 2019 sera consacrée à l'Enquête Publique pour une approbation début 2020.





URBANISME ET PERSPECTIVES

La Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, est rentrée dans sa dernière phase d'application depuis le 27 mars 2017. C'est ainsi que toutes les communes qui ne disposaient pas d'un Plan Local d'Urbanisme sont revenues au Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.). Ce sont donc les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) qui assurent l'instruction des autorisations d'urbanisme et décident d'autoriser (ou pas) les constructions.

Un terrain potentiellement constructible dans l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) ne l'est plus forcément aujourd'hui. D'autres paramètres sont pris en compte : terres agricoles, espaces naturels, regroupement de l'habitat, taille des parcelles, capacité d'assainissement collectif ou individuel, réseaux divers...

Dans le même temps, cette loi ALUR a validé le principe du transfert de la compétence des Plans Locaux d'Urbanisme aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. C'est ainsi que la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, dont nous sommes membres, s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les 20 communes concernées ont été favorables à cette procédure visant à favoriser les réflexions à l'échelle intercommunale autour de projets cohérents pour l'aménagement de l'espace.

Ce sera une procédure relativement longue (4 à 5 ans), à laquelle la commune de Saint-Remèze participera activement pour finaliser un document d'urbanisme cohérent avec nos attentes et nos besoins.

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La commune s'est dotée d'un véhicule utilitaire électrique. Il s'agit d'une Renault Kangoo ZE blanche que vous avez certainement aperçue. En revanche, difficile de l'entendre car elle est entièrement électrique. Ce véhicule sera principalement affecté aux Services Techniques en remplacement du C15 diesel qui était en fin de cycle.

La reprise d'un véhicule diesel de + de 20 ans a permis de bénéficier du super bonus écologique attribué par l'Etat (10 000 €) et d'un tarif particulièrement attractif : 9 217 € HT.

Sur ce montant, la commune a aussi sollicité et obtenu du Département de l'Ardèche une aide de trois mille euros. Le coût de location de la batterie s'élève à 75 € par mois.

Ce véhicule silencieux et propre, doté d'une autonomie d'environ 180 kms, correspond parfaitement aux besoins des services municipaux pour les petits parcours pratiqués à l'intérieur du village.





CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre en présence du corps des Sapeurs Pompiers, d'anciens combattants, Présidentes et Présidents d'associations, élus municipaux et de nombreux citoyens.

Le drapeau Saint-Remézien, rénové récemment et commémorant les guerres de 1870 et 1914 flottait sur le monument aux morts.

La population présente s'est retrouvée au restaurant Les Champs de Lierre pour un apéritif préparé par Michel et offert par la Municipalité.



CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 6 novembre 2017 sur tout le territoire national, préfetures et sous-préfetures se modernisent et n'instruiront plus les demandes de titre liées aux certificats immatriculation et aux permis de conduire.

L'intégralité des démarches sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7 sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), www.ants.gouv.fr, soit, pour certaines opérations, par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

En Ardèche, les guichets cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés depuis le mardi 31 octobre :

- Tous les usagers sont désormais invités à effectuer la démarche depuis leur domicile par internet, ou bien en Mairie pour ceux n'en disposant pas.
- Les dossiers papiers envoyés par voie postale seront renvoyés à l'expéditeur avec une notice expliquant la démarche en ligne.

Pour accéder à l'ensemble des télé-procédures, rendez-vous sur : www.ants.gouv.fr

DEPLOIEMENT DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

Signature le 3 mai dernier en Mairie de la convention financière pour le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH), convention signée entre Hervé Saulignac, Président du syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique), alors Président du département de l'Ardèche et Max Thibon, Président de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, et en présence de Didier Boule, Vice-président de la Communauté de Communes, délégué titulaire au syndicat mixte ADN .





ÉCOLE

65 élèves ont fait leur rentrée à l'école publique de Saint-Remèze sous la direction de Carole Stéfani. Ils sont répartis en 3 Classes : de la petite à grande section avec Sabine Valette, du CP au CE2 avec Carole Stéfani et Olivier Fort, les CM1 et CM2 avec Laurence Manzini et Anne-Laetitia Grousson. Cette année, l'école a repris un rythme de 4 jours. La nouveauté, à la demande des parents d'élèves, c'est la cantine " Bio et local" !

Pour cela la municipalité a changé de prestataire et a contracté avec la société API Restauration.

La conception des menus s'effectue avec les saisons, avec une part de bio à 70% , et l'origine locale des produits est privilégiée, tout en respectant le goût des enfants ainsi que leur équilibre alimentaire.

La société API va également animer des goûters, des petits-déjeuners, des repas à thème, tout en sensibilisant au gaspillage alimentaire.

La municipalité distribue également ces repas auprès des personnes âgées qui en font la demande (voir en mairie).



Un magnifique poulailler a été installé dans l'arrière-cour de l'école. Il a été pensé et fabriqué par Jimmy, employé communal. Toute l'équipe et les enfants remercient vivement l'équipe technique de la municipalité qui a aidé à mener à terme ce projet. Deux poules occupent le poulailler. Les enfants s'en occupent avec passion et les œufs sont donnés aux familles. La directrice convie tous les habitants de Saint-Remèze qui le souhaitent à se rapprocher de l'école pour venir admirer le poulailler et ses pensionnaires.



La Mairie de Saint Remèze, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale, a doté l'école de Saint-Remèze de 7 tablettes numériques iPads 2017 avec ses accessoires de protection.

L'acquisition de ces matériels, appuyée par une formation des professeurs (dispensée par l'Éducation nationale), vient compléter les efforts de la Mairie pour ouvrir l'école aux nouvelles technologies et offrir de nouveaux outils d'apprentissage.





ECOLE

Projet d'une classe de neige pour la classe de Carole et Laurence (soit 40 enfants) qui aura lieu du 22 au 25 janvier prochain à l'Alpes du Grand Serre (38). Les enfants pourront goûter au plaisir du ski, des raquettes, balades en traîneaux à chiens ... Afin de financer ce projet la municipalité participe à hauteur d'un tiers, l'association la "Ribambelle" et les parents pour le restant. Des boîtes à sous ont été déposées chez nos commerçants. Si vous souhaitez participer au projet, rendez-vous au marché de Noël de l'école le 3 décembre prochain.

L'opération **Boîte à sous** est désormais terminée.



Nous avons récolté 476,43 euros !

Merci à nos commerçants et à ceux qui ont rempli nos boîtes.

GROTTE DE LA MADELEINE

Bilan de la saison 2017 à la Grotte de la Madeleine

En 2017, 57 000 visiteurs ont été accueillis à la Grotte de la Madeleine, dont 22 000 visiteurs au mois d'août. La fréquentation a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente.

Cette année une responsable commerciale, Daniela Rapp, a été embauchée. Elle est venue renforcer l'équipe de la grotte aux côtés de Frédéric Giordan. Ses démarches ont contribué à développer la clientèle.

Dès le début de la saison un partenariat avec la Grotte de Saint-Marcel a été conclu, ce qui s'est concrétisé par une affiche commune et une Carte Pass entre les deux sites avec un tarif privilégié pour la visite de la seconde grotte. Dans le cadre de ce partenariat, il a été mutualisé la distribution des dépliants en embauchant un publiciste commun aux deux grottes. Cette opération a permis de couvrir un périmètre de prospection plus important à coût réduit.

Cette année a également été reconduite la "Carte Pass Saint-Remèze" qui regroupe les acteurs du village de Saint-Remèze et permet aux clients d'aller visiter plusieurs sites touristiques locaux en bénéficiant d'une réduction de prix.

Toutes ces actions ont abouti à une meilleure visibilité de la grotte et tout naturellement ont fait évoluer le nombre d'entrées.

TOUR DE FRANCE 2018

La plus célèbre des courses cyclistes au monde traversera à nouveau notre commune le 21 juillet prochain, lors de l'étape Saint-Paul-Trois-Châteaux / Mende, non pas dans le village même mais le long d'une partie de la route des Gorges sur le territoire de la commune.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

➤ Les Toniques

Sortie de l'association, au programme : Martigues, site archéologique de Sainte-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts, plage de Marsanne et étang de Berre.

Un grand merci aux organisatrices !



➤ Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze

L'association a terminé son programme de sorties début juillet en proposant cette année plusieurs visites de villages comme Vogüé et Valvignères, en plus des randonnées locales. L'occasion d'échanger avec d'autres associations patrimoniales et de mieux appréhender notre territoire. Elle sortait son dernier bulletin avec un article consacré à l'Enfilage des perles à Saint-Remèze pour la confection de couronnes funéraires, qui fut une activité importante dans le village, essentiellement féminine, dans la première moitié du XXe siècle.

Pendant l'été, elle a assuré les visites du dimanche matin, qui connaissent de plus en plus de succès auprès des touristes. Elle a proposé à ses adhérents une « Nuit des étoiles » sur les terrasses de Gérard et Chantal, et pour tous une séance de cinéma dans la cour de l'école. Fin octobre, eut lieu la traditionnelle castagnade à la Maison forestière, un événement convivial et festif très apprécié, tout en faisant le plein de saveurs locales.

Fin novembre, elle organisera une rencontre des associations patrimoniales du Sud-Ardèche pour débattre des moyens mis à leur disposition pour valoriser en particulier leur patrimoine bâti.



➤ Ardèche Dianwali Mali

ADM assure le fonctionnement de l'école publique de Nampala au nord du Mali malgré l'insécurité qui prévaut dans cette partie du pays. Elle prend en charge les salaires de deux enseignants, Daouda et Sidi, dont le premier ayant en même temps la direction de l'établissement qui compte plus de 160 élèves, pour les deux-tiers des garçons. La rentrée a eu lieu début octobre avec quelque retard pour certains enfants retenus par les travaux agricoles. L'année scolaire passée, elle a appuyé aussi le fonctionnement de la cantine de l'école permettant à tous les enfants de manger décemment. L'association, convaincue que l'éducation est la clé de tout développement, peut agir grâce à différentes subventions et à ses actions menées localement. Un concert *Cœurs solidaires* est déjà programmé pour le début du printemps.





ETAT CIVIL

Naissances

- Marlon Joanes, fils d'Alexandre Joanes et de Vanessa Rizzato, né le 20 avril 2017 à Montélimar
- Clo Calvier, fille d'Anthony Calvier et de Priscillia Lemercier, née le 26 avril 2017 à Montélimar
- Lucas Vialle, fils de Nicolas Vialle et d'Agnès Jay, né le 22 juin 2017 à Bagnols sur Cèze
- Ennio Rubio, fils de Sébastien Rubio et de Léa Netens, né le 15 juillet 2017 à Montélimar
- Ninon Costa, fille de Fabrice Costa et de Laetitia Marquerol, née le 24 juillet 2017 à Bagnols sur Cèze
- Félicie Soulard, fille de Jean Luc Soulard et de Cindy Baufils, née le 4 août 2017 à Saint Remèze
- Augustine Marquerol, fille de Fabien Marquerol et de Gipsy Drescher, née le 18 août 2017 à Montélimar
- Juliano Pereira, fils de Tiago Pereira et de Pauline Astier, né le 27 septembre 2017 à Montélimar

Décès

- Annie Krummenacker, décédée le 9 avril 2017, à l'âge de 76 ans
- Guy Periou, décédé le 12 avril 2017, à l'âge de 87 ans
- Alain Desmedt, décédé le 22 avril 2017, à l'âge de 69 ans
- Guy Miran, décédé le 14 octobre 2017, à l'âge de 89 ans
- Andrée Combette, décédée le 20 octobre 2017, à l'âge de 91 ans

Mariages

- Laëtitia Roumezin et Aurélien Vallos, le 1er juillet 2017
- Maïté Ribot et Olivier Maucuer, le 2 septembre 2017
- Ludivine Helaut et Maxime Regal, le 9 septembre 2017
- Amélie Dubos et Julien Armand, le 7 octobre 2017

DIVERS

- Dimanche 3 décembre : Marché de Noël de l'école organisé par le Ribambelle.
- Mercredi 6 décembre : goûter de Noël du CCAS.
- Samedi 9 décembre : Marché de Noël organisé par le club des Chênes Verts.

Site Internet : <http://www.saint-remeze.com>



Mairie de Saint-Remèze



Imprimé sur papier recyclé